

FORMATION

► **Mardi 16 novembre 2010 de 9h à 17h**



GUP : Améliorer la vie quotidienne des habitants par une gestion concertée et adaptée

Session 2 - Approfondissement :

Mise en œuvre des démarches et « bonnes pratiques »

La gestion des quartiers de la politique de la Ville est un enjeu central. Elle conditionne la qualité du cadre de vie des habitants, la pérennisation des investissements réalisés durant la rénovation urbaine et contribue, par l'attention accordée aux populations logées, à la qualité des relations sociales dans le quartier. Les démarches de gestion urbaine de proximité (GUP), lancées dès 1999, sont soutenues depuis 2009 par le plan Espoir Banlieues qui finance des diagnostics de gestion. Les démarches GUP ont vocation à mieux coordonner les interventions des acteurs qui concourent ensemble à la qualité des services et du cadre de vie offerts aux habitants : collectivité locale, bailleurs, associations, services de l'État...

Dans ces démarches, habitants, usagers et associations doivent être des « acteurs » à part entière.

La réussite d'une démarche de gestion urbaine de proximité doit beaucoup à la façon dont elle est mise en œuvre par les acteurs. D'où la nécessité d'identifier et d'interroger les « bonnes pratiques » et d'en montrer la pertinence dans des contextes locaux diversifiés.

Cette deuxième session se propose donc de « décortiquer » la mise en œuvre des démarches de gestion urbaine de proximité dans quelques sites franciliens.

Plusieurs méthodes seront utilisées : présentation d'études de cas par des chargés de mission gestion urbaine de proximité, mais aussi travail des participants sur leurs propres situations professionnelles et échanges entre les participants.



Cette session peut être introduite par une première session intitulée : « Les fondamentaux de la gestion urbaine de proximité » (voir p.8).

OBJECTIFS

- Identifier la façon de passer des intentions listées dans une convention à la réalisation concrète des actions
- Donner à voir des exemples de démarches en cours, dans des contextes diversifiés
- Décrire la manière d'organiser les démarches et la boîte à outils de la GUP
- Mettre les participants en situation de s'interroger sur leurs propres pratiques professionnelles en matière de GUP

LES PROFESSIONNELS Y TROUVERONT

- ▶ Des exemples concrets de réalisation et des points de vue de professionnels impliqués dans ces démarches
- ▶ Des éléments de méthodes et d'analyse sur les différents temps des démarches GUP : diagnostic, plan d'actions, bilan et évaluation
- ▶ Une réflexion sur les leviers et les difficultés de mise en œuvre

AXES DE TRAVAIL

- ▶ Comment construire un diagnostic partagé utile pour l'action ?
- ▶ Comment passer des orientations au plan d'actions ?
- ▶ En quoi et comment les chartes et conventions peuvent-elles être une opportunité pour mettre en place une démarche de GUP ?
- ▶ Comment évaluer les actions et les réajuster ?

PUBLICS CONCERNÉS

Les chargés de mission gestion urbaine de proximité, les chefs de projet rénovation urbaine, les agents des collectivités locales intervenant dans la gestion des quartiers prioritaires, les bailleurs sociaux, les associations d'habitants et, plus largement, les professionnels de la politique de la Ville...

INTERVENANTE

- ▶ **Brigitte Guigou est sociologue-urbaniste. Elle est chargée d'études à l'Institut d'aménagement et d'urbanisme d'Île-de-France et enseignante à l'Institut Français d'urbanisme.**



Elle travaille sur les démarches de gestion urbaine de proximité depuis plusieurs années : appui à l'élaboration de conventions, capitalisation de nombreuses démarches de gestion urbaine, élaboration des fiches-repères pour la rénovation urbaine à la demande de l'ANRU.

Elle travaille par ailleurs et de façon plus large sur les politiques de cohésion territoriale en Île-de-France.

PUBLICATION

PARTICIPATION DES HABITANTS ET RÉNOVATION URBAINE EN ESSONNE

En téléchargement gratuit sur notre site Internet : www.crpve91.fr



DATE

Mardi 16 novembre 2010
de 9h à 17h

LIEU

Centre de Ressources Politique
de la Ville en Essonne
Maison Départementale
de l'Habitat - 3^e étage
1 Bd de l'Ecoute-S'il-Pleut
91000 EVRY

PARTICIPATION/JOURNÉE

- Adhérents : 120 €
- Non-adhérents : 160 €
- Associations de quartier
adhérentes : 60 €

.....
INSCRIPTION OBLIGATOIRE :
- remplir la fiche jointe.